

Gel dans la Fonction publique

Le président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, a demandé de ne plus engager de personnel dans la Fonction publique durant une période de deux mois; ceci veut dire qu'environ 5 000 postes resteront vacants jusqu'au 15 août. Il y aura cependant certaines exceptions concernant le personnel militaire et la Gendarmerie royale, l'embauche d'étudiants pour des emplois d'été, et d'autres nominations à des postes essentiels (médecins, contrôleurs aériens, inspecteurs d'aliments, pompiers, gardiens de pénitencier, infirmières, et autres).

Pendant cette période de gel, chaque ministre examinera les programmes et les activités dont il est chargé et formulera ensuite un plan d'action à long terme.

Selon les chiffres préliminaires publiés le 31 mai par Statistique Canada, l'effectif du gouvernement fédéral et de ses agences, y compris les membres des Forces armées, s'élevait à 578 378 au 31 mars 1979. Il s'agit là d'une baisse de 5 189 employés par rapport à la fin de l'année fiscale 1978; cette diminution est due à la cessation du Programme fédéral à forte concentration de main-d'oeuvre et à d'autres réductions d'effectif occasionnées par les coupures budgétaires imposées par le gouvernement fédéral (annoncées en septembre 1978). La feuille de paie brute, incluant le temps supplémentaire de travail, et les rétroactivités salariales durant la période janvier-mars 1979, ont atteint \$2 632,2 millions, soit une augmentation de \$225,6 millions par rapport à la période correspondante de 1978.

Comité parlementaire sur les questions relatives à l'énergie nucléaire

Le ministre fédéral de l'environnement, M. John Fraser, a annoncé le 7 juin la création d'un comité parlementaire chargé des questions relatives à l'énergie nucléaire et à l'extraction de l'uranium.

Le Comité se penchera sur la question de la technologie nucléaire dans son ensemble et, plus particulièrement, sur l'exportation de cette technologie. Il sera également question de sécurité, que ce soit lors de l'extraction de l'uranium ou dans les centrales nucléaires.

M. Fraser a fourni ces précisions à l'issue d'une conférence fédérale-provinciale sur l'environnement.

Éducation: intensifier les échanges avec la Chine



Les Canadiens à Nankin devant le mausolée de Sun Yat-Sen, considéré comme le fondateur de la Chine moderne. Au premier rang, on reconnaît Mme Stephenson, chef de la délégation, à sa gauche, M. Lu, haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation de Chine.

Une délégation d'éducateurs canadiens a passé deux semaines en République populaire de Chine au mois d'avril. Ils ont visité des écoles primaires et secondaires et des établissements postsecondaires à Pékin, Sian, Chang-Hai et Canton, afin de se documenter sur les méthodes chinoises d'éducation pré-scolaire, les services d'éducation spéciale, l'enseignement de la langue seconde, le lien entre les programmes d'enseignement et les programmes de formation professionnelle et l'organisation dans les secteurs de la recherche et de la science.

Dirigée par le président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et ministre de l'Éducation de l'Ontario, Mme Bette Stephenson, la délégation se composait des personnes suivantes: M. Pat McGeer, ministre de l'Éducation, de la Science et de la Technologie de la Colombie-Britannique; M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation du Québec; M. Alex Guy, sous-ministre de l'Éducation permanente de la Saskatchewan; Mme Catherine Wallace, présidente de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes; M. Desmond Berghofer, sous-ministre adjoint de l'Enseignement supérieur et de la Main-

d'oeuvre de l'Alberta; M. Alan Earp, président de l'Université Brock et vice-président de l'Association des universités et collèges du Canada; Mme Diana Schatz, présidente du Toronto Institute of Medical Technology et vice-présidente de l'Association des collèges communautaires du Canada; M. Fred Sheridan, président de l'Association des commissaires d'écoles du Canada; et M. Gaston Bolduc, directeur de la division des Relations avec les universités au ministère des Affaires extérieures.

Une seconde mission est partie pour Pékin au début du mois de mai afin d'entamer les négociations sur le placement d'environ 500 étudiants et chercheurs chinois dans des établissements postsecondaires canadiens d'après un programme d'échange coopératif qui débutera en septembre. Les étudiants chinois suivront probablement des programmes d'ingénierie, de médecine, d'électronique, d'agronomie, d'informatique, de géologie, de physique, de chimie, de services et technologie du pétrole. La mission étudiera aussi la possibilité d'envoyer plus d'étudiants canadiens étudier en Chine.

Bulletin de l'Association canadienne d'éducation, mai-juin 1979.